

nable, le futur équilibre des Etats, Nous les conjurâmes, au nom de Dieu et de l'humanité, d'abandonner leurs projets de mutuelle destruction et d'en venir à un équitable accord. Mais ce jour-là et les jours qui suivirent, Notre voix, qui appelait avec anxiété la cessation de l'effroyable conflit, suicide de l'Europe civilisée, demeura sans écho. La sombre marée de la haine débordante entre les nations belligérantes parut monter plus haut encore, et la guerre, enveloppant d'autres pays dans son épouvantable tourbillon, multiplia les ruines et les massacres.

Et pourtant notre confiance ne fléchit point, vous le savez, Monsieur le Cardinal, vous qui avez vécu et qui vivez avec Nous dans l'anxieuse attente de la paix désirée.

Dans l'inexprimable déchirement de Notre âme et parmi les larmes amères que nous versons sur les atroces douleurs accumulées sur les peuples combattants par cette horrible tempête, Nous aimons à espérer qu'il n'est désormais plus éloigné le jour attendu où tous les hommes, fils du même Père céleste, recommenceront à se regarder comme des frères. Les souffrances des peuples, devenues presque insupportables, ont rendu plus vif et plus intense le désir général de la paix. Fasse le divin Rédempteur, dans l'infinité de sa bonté de son Cœur, que dans l'esprit des gouvernants aussi prévalent les conseils de douceur, et que, conscients de leur propre responsabilité devant Dieu et devant l'humanité, ils ne résistent plus davantage à la voix des peuples appelant la paix.

A cette fin, que la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante, spécialement pendant le mois dédié à son Cœur très saint, et qu'elle en implore la cessation du fléau.

Que chacun se purifie plus souvent dans le bain salutaire de la confession sacramentelle et adresse avec une affectueuse insistance ses prières au Cœur très aimant de Jésus uni au sien dans la sainte Communion.

Et parce que toutes les grâces que l'Auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un miséricordieux conseil de la divine Providence, distribuées par les mains de la Vierge très sainte, nous voulons que vers la Mère de Dieu, en cette heure effroyable, se tourne plus que jamais la vive et confiante demande de ses fils très affligés.

Nous vous donnons, en conséquence, Monsieur le Cardinal, le mandat de faire connaître à tous les évêques du monde notre ardent désir qu'on y recoure par le moyen de Marie.

Dans ce but, Nous ordonnons que, à partir du 1er juin prochain, reste définitivement introduite dans les litanies de la Sainte Vierge, l'invocation *Regina pacis, ora pro nobis*, que Nous permîmes aux